



Guide d'information à l'intention des parents des élèves de l'école Émilie-Tremblay

20 promenade Falcon, Whitehorse, Yukon Y1A 6B2

www.csfy.ca

L'école Émilie-Tremblay est la seule école au Yukon qui offre l'enseignement de la prématernelle à la douzième année en français langue première. Le programme est offert aux enfants du Yukon dont les parents sont reconnus comme ayants droit selon la Charte canadienne des droits et libertés.

Il est important pour nous que chaque élève, en plus de se développer au niveau intellectuel, émotif, physique, social et artistique, puisse vivre sa culture francophone dans un environnement épanouissant.

Contenu

Contenu	1
Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay	2
Commission scolaire francophone du Yukon	2
Historique de l'école Émilie-Tremblay	3
Mission : notre raison d'être	3
Vision : ce que nous voulons devenir	3
Valeurs de l'école	4
Obligations des élèves	4
Horaire d'une journée	4
Heures de bureau	4
Le personnel du primaire	5
Assiduité	6
Santé	6
Communication	7
Supervision sur la cour d'école	7
Visite à l'école	8
Diner à l'école	8
Jouets/jeux à l'école	8
Bibliothèque	8
Profil des élèves	8
Service de garde	9
Actions disciplinaires	9
Services offerts aux élèves	9
Sorties avec l'école	10
Température froide	10
Devoirs	11
Autobus	11
Code de vie	12



Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay

Au nom de tous les membres du personnel de l'école Émilie-Tremblay, il nous fait un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Nous favorisons une vie culturelle active et enrichissante pour tous les élèves et leur famille, et ce, en respectant la diversité culturelle. Nous sommes fiers de valoriser le français et de promouvoir la culture francophone.

L'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants est essentiel à la réussite scolaire de tous les élèves. Nous vous invitons à venir partager vos idées et vos opinions avec les membres du personnel de l'école et le comité de parents. De plus, nous sommes toujours heureux de vous accueillir en tant que bénévoles aux différentes activités de la classe ou de l'école.

Ce document a été conçu pour informer les parents des procédures de l'école afin de faciliter la communication. Le début de l'année scolaire est un temps idéal pour discuter avec votre enfant du code de vie de l'école. Vous trouverez ce dernier à la fin du guide, afin qu'il soit toujours à portée de main. Ce guide sera aussi disponible sur le site Web de l'école : www.csfy.ca

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2017 - 2018!

Sylvie Arsenault
Directrice

sylvie.arsenault@gov.yk.ca

Manon Carrière

Directrice adjointe École Émilie-Tremblay

manon.carriere@gov.yk.ca

Téléphone :	667-8150
Télécopieur :	393-6360
Courriel :	emilie.tremblay@yesnet.yk.ca
Site internet :	www.csfy.ca

Commission scolaire francophone du Yukon



Vous pouvez joindre la direction générale au 667-8680.
Les bureaux se trouvent au 478, Range Road – suite 3 – Y1A 3A2.

Marc Champagne
Directeur général

marc.champagne@gov.yk.ca

Historique de l'école Émilie-Tremblay

Notre école porte le nom d'Émilie-Tremblay en mémoire de l'une des premières femmes blanches qui a fait le long trajet vers Dawson City à la fin du siècle dernier, un peu avant la ruée vers l'or. Émilie Tremblay était native de Saint-Joseph d'Alma, au Québec. Nous sommes fiers de cette pionnière qui a su tracer une voie pour les francophones.

L'école Émilie-Tremblay commence ses activités en 1984 avec deux classes, de la première à la sixième année. Aujourd'hui, elle offre des services éducatifs de la maternelle 4 ans à la douzième année. Les élèves de la 7^e à la 12^e année font partie de notre programme secondaire qui se nomme l'Académie Parhélie. En 2017-2018, les programmes primaire et secondaire de l'école sont fréquentés par plus de 280 élèves

Mission : notre raison d'être

Nous avons comme mission :

- De permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire ;
- De permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté ;
- De faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

Vision : ce que nous voulons devenir

Afin de réaliser notre mission, nous nous sommes engagés à créer une école dans laquelle :

- Le personnel sait quelles sont les connaissances, les compétences et les habiletés qui doivent être apprises dans chaque matière enseignée et possède les ressources et les compétences nécessaires pour guider cet apprentissage ;
- Il existe une approche systématique pour faire du dépistage précoce et intervenir avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves ;
- Les élèves sont pleinement engagés dans le processus d'apprentissage et d'évaluation ;
- Nous favorisons l'interaction entre les niveaux dans le but de maximiser les ressources et permettre plus d'enseignement différencié ;
- Il existe une culture de collaboration où les membres du personnel travaillent de façon interdépendante pour mieux répondre aux besoins des élèves et pour améliorer leur propre enseignement. Cette collaboration s'étend aux parents, à la communauté, aux autres écoles et aux autres commissions scolaires francophones ;
- Il y a un programme artistique et culturel qui développe chez les élèves un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance à la francophonie ;
- Il y a un programme de vie active qui permet aux élèves d'apprécier l'environnement naturel du Yukon et de développer des habitudes de vie saine afin d'aider l'élève à mieux apprendre ;
- La protection de l'environnement est intégrée dans notre programmation et notre mode de fonctionnement.

Valeurs de l'école

Respect - Engagement - Empathie

Obligations des élèves

Selon la loi scolaire (article 38), les élèves sont tenus aux obligations suivantes :

- Respecter les droits des autres ;
- Fréquenter l'école de façon régulière en conformité avec la présente loi ;
- Arriver à l'heure à chaque cours ;
- Observer le règlement scolaire ;
- Suivre les cours avec application et faire les activités d'apprentissage exigées par les enseignants ;
- Remettre à l'école les livres ou les appareils empruntés ;
- Ne pas endommager les biens qui appartiennent à l'école.

Horaire d'une journée

8 h 34	Entrée des élèves
8 h 39	Début des cours
10 h 10 – 10 h 25	Récréation du matin
11 h 55 – 12 h 53	Diner et pause
15 h 12	Fin des cours

Heures de bureau

Le secrétariat de l'école est ouvert de 8 h à 16 h. Nos adjointes administratives, Émilie Tranchant et Marie Daubigeon, sont toujours là pour vous aider.

Le personnel du primaire

<u>Enseignants.es</u>	<u>Niveaux et matières</u>	<u>Adresse courriel</u>
Carole Rogers	Maternelle 4 ans	carole.rogers@yesnet.yk.ca
Caroline Roy	Maternelle 4 ans	caroline.roy@yesnet.yk.ca
Nathalie Martel	Maternelle 5 ans	nathalie.martel@yesnet.yk.ca
Nathalie Emond	Maternelle 5 ans	nathalie.emond@yesnet.yk.ca
Annie Cloutier	1 ^e année	annie.cloutier@yesnet.yk.ca
Mélanie Daigle	1 ^{re} /2 ^e année	melanie.daigle@yesnet.yk.ca
Marie-Hélène Gagné	2 ^e année	mariehelene.gagne@yesnet.yk.ca
Eliane Steffen	3 ^e année	eliane.steffen@yesnet.yk.ca
Dianne Levesque	3 ^e /4 ^e année	dianne.levesque@yesnet.yk.ca
Bernadette Roy	4 ^e année	bernadette.roy@yesnet.yk.ca
Marie-Pier Bélanger	5 ^e année	mariepier.belanger@yesnet.yk.ca
Jessica Perigny-Comtois	5 ^e année	jessica.perigny-comtois@yesnet.yk.ca
Frédérique Janvier-Crête	6 année	frederique.janvier-crete@yesnet.yk.ca

Les spécialistes

Manon Aubert	Éducation physique et musique	manon.aubert@yesnet.yk.ca
Caroline Thibault	Éducation physique	caroline.thibault@yesnet.yk.ca
Marie Grondin	Orthopédagogie	marie.grondin@yesnet.yk.ca
Philip Lemieux	Orthopédagogie	philip.lemieux@yesnet.yk.ca
Christine Marchand	Francisation	christine.marchand@yesnet.yk.ca
Clémence Roy	Francisation	clemence.roy@yesnet.yk.ca
Louise Fallon	Francisation	louise.fallon@yesnet.yk.ca
Odile Duval	Francisation	odile.duval@yesnet.yk.ca
Anne-Marie Lemaire	Littératie	anne-marie.lemaire@yesnet.yk.ca
Geneviève Tremblay	Petite enfance/exogamie	genevieve.tremblay@yesnet.yk.ca
Steve Fergusson	Anglais	steve.fergusson@yesnet.yk.ca
Anie Desautels	Conseillère pédagogique	anie.desautels@yesnet.yk.ca
Jean-François Blouin	Conseiller pédagogique	jfbloin @yesnet.yk.ca
Louise Gagné	Psychoéducatrice	louise.gagne@yesnet.yk.ca
Maryne Dumaine	Intégration culturelle	maryne.dumaine@yesnet.yk.ca

Éducatrices de soutien

Edith Babin
Caroline Robitaille
Géraldine Villemont
Michelle Rodriguez
Karen Eloquin
Sandrine Proulx

Jessica Poitras
Isabelle Ayotte
Andrée Johnson-Sequeira

Assiduité

Il est important de prévenir la réception de l'école de tout retard ou absence de votre enfant.

Retard et départ hâtif : On vous demande d'informer le secrétariat par téléphone ou par écrit (Courriel ou note). Si l'élève doit quitter l'école seul pendant les heures scolaires, aviser la réception pour signaler son départ.

Absence : Veuillez aviser la réception de la durée et la nature de l'absence de votre enfant par téléphone ou par écrit (Courriel ou note).

Absence long terme : Nous vous demandons d'aviser la réception **et** l'enseignante le plus tôt possible pour mieux planifier les évaluations, s'il y a lieu.

Santé

Blessures mineures : l'élève est soigné à l'école

Blessure plus grave : l'école rejoint le parent afin de l'informer de la situation, d'où l'importance de nous faire part des changements pour vous joindre. Si la gravité de la blessure oblige l'école à assurer le transport du blessé par ambulance, le cout est à la charge des parents.

L'élève malade : l'élève est retourné à la maison ou chez sa gardienne après entente mutuelle entre la direction et le parent.

Si votre enfant a des problèmes de santé, veuillez prévenir son l'enseignante et la réception. De plus, s'il y a des changements en cours d'année, en aviser l'enseignante et la réception.

Le parent doit remplir un formulaire avant qu'un membre du personnel puisse administrer un médicament à un enfant.

Communication

Lorsque vous avez des inquiétudes face au progrès de votre enfant. Nous ferons de notre mieux pour planifier une rencontre avec les enseignants si nécessaires. Vous êtes d'importants partenaires dans le processus de l'apprentissage de votre enfant et vous serez contactés si nous avons des inquiétudes vis-à-vis ses progrès ou l'une des facettes de son développement.

Lorsqu'une situation préoccupante survient à l'école, voici la démarche :

- 1) Favorisez la communication et la résolution du problème : parlez avec la première personne impliquée et essayez de trouver une solution. Ex : s'il s'agit d'une situation concernant un enseignant, s'assurer qu'il est le premier approché. Si la direction est impliquée, s'assurer qu'elle est la première informée.
- 2) Les niveaux à respecter sont les suivants :
 - a) le personnel enseignant
 - b) la direction
 - c) la direction générale de la Commission scolaire

Pour joindre les enseignants et la direction, téléphonez à l'école au 667-8150. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez aussi communiquer par courriel.

Supervision sur la cour d'école

Le matin de 8 h 15 à 8 h 30

Le soir de 15 h 12 à 15 h 25

Nous demandons aux parents qui conduisent leur enfant à l'école de les laisser à l'extérieur dans la cour de l'école entre 8 h 15 et 8 h 30, sous la surveillance des adultes. Aucun élève du primaire n'entre dans l'école avant 8 h 34 à moins d'être inscrit au service de garde.

Pour ceux et celles qui fréquentent le service de garde, selon l'âge, le parent doit accompagner l'enfant au local indiqué à l'entrée.

Les parents qui viennent chercher leur enfant après l'école doivent le faire avant 15 h 30.

Visite à l'école

Tous les parents et visiteurs doivent se présenter à la réception et signer le registre mis à leur disposition.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir les parents et grands-parents dans les classes ou dans l'école. Prière de communiquer avec la réception à l'avance si vous voulez nous aider ou nous visiter dans les classes.

Diner à l'école

Nous sommes une école **sans noix**. Nous encourageons les élèves à apporter des aliments nutritifs dans des contenants recyclables. L'usage du thermos est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 6e année, car les microondes ne sont pas accessibles. Assurez-vous d'inclure un sac réfrigérant (Ice pack) dans la boîte à diner, car aucun réfrigérateur n'est disponible pour l'entreposage. Pour la collation du matin, l'élève devrait avoir un fruit, des légumes ou un produit laitier.

Jouets/jeux à l'école

Les enfants ne peuvent pas apporter des jouets/jeux personnels à l'école à moins d'une entente au préalable avec l'enseignant/e. Les cartes à échanger (ex. :Pokémon, hockey) sont considérées comme des jouets.

Bibliothèque

La bibliothèque offre une grande sélection de livres en français et en anglais. Les parents peuvent utiliser les services de la bibliothèque et emprunter des livres après l'inscription dans le système de prêts. La technicienne-bibliothécaire est à l'école les lundis de 8 h 30 à 15 h 30 et les mardis de 8 h 30 à 13 h 30 pour enregistrer vos emprunts. La bibliothèque ouvrira ses portes aux familles les lundis de 15h15 à 16 h 15 à partir du 11 septembre. Il est possible d'emprunter 10 ressources (livres, livres audio, cd).

Profil des élèves

Voici les dates de remises des bulletins scolaires.

16 octobre : profil de l'élève à la maison

19-20 octobre : 1^{ère} rencontre parent-élève-enseignant

14 décembre : 1^{er} bulletin à la maison

1^{er} -2 mars : 2^e rencontre parent-élève-enseignant

Jeudi de la semaine de l'éducation en avril : célébration des apprentissages

8 juin : 2^e bulletin à la maison

Service de garde

La Garderie du petit cheval blanc offre un service de garde pendant l'année scolaire dès 7 h 30 le matin et de 15 h 12 à 17 h 30 tous les jours scolaires. Elle offre aussi le service pour les journées pédagogiques. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le 867 633-6566.

Actions disciplinaires

Un élève qui enfreint un règlement inscrit au code de vie se verra attribué une conséquence en fonction de la nature, de la fréquence et de la gravité du geste.

Interventions verbales : L'élève est rencontré par son intervenant.

Gestes réparateurs : La conséquence sera en lien avec la nature de l'infraction. Les parents seront avisés.

Renvoi et suspension : L'élève et les parents seront conviés à une rencontre avec le personnel de l'école afin de d'élaborer un plan d'action pour un retour à l'école.

Services offerts aux élèves

Service d'orthopédagogie

Notre objectif premier est d'aider les élèves avec des difficultés d'apprentissage. L'orthopédagogue consulte et collabore avec les parents, le personnel de l'école, et du ministère, afin de mieux servir l'élève qui présente des besoins exceptionnels. L'orthopédagogue, fait entre autres tâches, de la consultation individuelle et de l'enseignement diagnostique. L'observation et l'évaluation de l'élève permettent de réaliser un plan éducatif individualisé (P.É.I.), d'assurer son suivi et d'optimiser ses résultats scolaires.

Service de psychoéducation

Le rôle du psychoéducateur est de dépister, identifier, évaluer, et intervenir de façon curative ou préventive auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Il organise et anime des activités de rééducation et utilise des éléments du vécu quotidien pour aider l'élève confronté à des défis. Le service de psychoéducation à l'école vise à favoriser l'adaptation socioaffective et l'autonomie fonctionnelle de l'élève dans les conditions les plus favorables.

Service de francisation

Le rôle des intervenants en francisation est d'appuyer les élèves dans l'apprentissage du français. Il est offert aux élèves en respectant la personnalité de l'enfant et son niveau de développement. Ce programme nécessite aussi un grand investissement de la part des parents. Ces derniers se doivent d'encourager et de valoriser les progrès de leur enfant en multipliant le nombre d'expériences culturelles en français au sein de leur famille.

Service de littératie

Le rôle du spécialiste en littératie, en collaboration avec les enseignants, est d'accompagner les élèves en lecture et en écriture afin de mieux répondre à leurs besoins et favoriser l'apprentissage des arts langagiers.

Service de petite enfance et exogamie

Le rôle du spécialiste est d'accompagner les élèves de la maternelle (M4 et M5) dans leurs activités quotidiennes afin de les aider dans différents apprentissages. De plus, elle accompagne les parents de familles mixtes en les outillant avec des ressources en français

Sorties avec l'école

Les sorties et excursions dans la communauté et dans les environs enrichissent les discussions de classe et le programme d'études. Elles procurent des expériences significatives reliées au contenu des cours et elles se déroulent en français. Il peut arriver que certaines visites ou activités se fassent en anglais, s'il n'y a personne qui parle français pour la présentation.

À chaque sortie, vous aurez un formulaire d'autorisation de sortie à signer, sauf si l'activité est répétitive (course, ski, CJC). Les enseignants.es vous tiendront informés de toutes leurs activités ou sorties à l'avance.

Pour certaines activités, les enseignants.es auront besoin d'être assistés.es par des parents accompagnateurs et/ou animateurs. Ils vous laisseront connaître leurs besoins et vous inviteront à vous joindre à eux. Voilà autant d'occasions pour vous de participer, avec l'école, à des sorties éducatives.

Pour la sécurité de nos enfants, la politique du gouvernement exige une vérification d'antécédent criminel pour tous les adultes pouvant être seuls avec les élèves.

Température froide

Le Yukon et ses températures froides ne nous permettent pas toujours de passer beaucoup de temps à l'extérieur. Entre -28 °C et -35 °C (avec le facteur éolien), les élèves sont gardés à l'intérieur pour une partie de la journée. Ils peuvent être envoyés dehors aux récréations pour une courte période, voilà pourquoi nous vous encourageons à vous assurer que vos enfants sont habillés convenablement.

Quand la température descend sous -35 °C, les élèves restent à l'intérieur.

Devoirs

Votre enfant pourra recevoir des devoirs à partir de la première année. Les devoirs doivent être effectués à l'extérieur des heures de classe et remplissent différentes fonctions pédagogiques :

- Pratiquer la lecture
- Renforcer certaines connaissances déjà apprises en classe (révision)
- Développer les habitudes de travail
- Offrir aux parents un suivi de ce qui se fait en classe

Il est important que votre enfant ait un endroit tranquille loin des distractions et équipé de tous les outils nécessaires (crayons, gommes à effacer, règle, dictionnaires).

Voici le temps approximatif que votre enfant devrait passer à compléter ses devoirs :

- 1^{re} et 2^e année : 10 à 15 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus
- 3^e et 4^e année : 15 à 20 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus
- 5^e et 6^e année : 20 à 30 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus

Si vous avez des inquiétudes par rapport aux devoirs, n'hésitez pas à contacter le titulaire de classe de votre enfant.

Autobus

Le système de transport est géré par le ministère de l'Éducation. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'école et du ministère. Voici le lien : <http://www.education.gov.yk.ca/bus.html>

Si pour une raison ou une autre votre enfant doit prendre un autobus différent pour un jour ou plus, vous devez en aviser l'école en téléphonant au 667-8150, ou en laissant une note écrite dans la pochette de communication de votre enfant. Les chauffeurs n'acceptent pas de changement de plan à moins d'avoir l'autorisation de l'école. Si jamais l'autobus est plein, le chauffeur a le droit de refuser l'accès, par mesure de sécurité.

Voici les règles pour les usagers de l'autobus scolaire :

- 1) Suivre les règles/demandes du chauffeur de l'autobus en tout temps
- 2) Rester assis en tout temps, ne pas changer de place
- 3) Interdiction de se bagarrer, d'intimider ou de taquiner
- 4) Ne pas manger ou boire
- 5) Ne pas mettre la tête, les mains, les bras ou autre en dehors de l'autobus par la fenêtre
- 6) Interdiction d'insulter/de blasphémer
- 7) Interdiction de fumer
- 8) Interdiction de hurler, crier ou autres bruits inutiles.

Code de vie

Il est important de lire le code de vie avec votre enfant et de vous assurer qu'il comprend bien l'importance de respecter les règles qui s'y trouvent.

Les règles et procédures qu'il contient sont mises en pratique avec les élèves de façon à pouvoir offrir un milieu d'apprentissage axé sur l'engagement et la réussite

- Je parle et je vis en français.
- Je me respecte, je respecte les autres et le matériel.
- J'utilise un langage respectueux envers les élèves et les membres du personnel en tout temps.
- J'adopte une attitude respectueuse envers les élèves et les membres du personnel.
- Je suis courtois, j'aide les autres et je coopère.
- Je me respecte (saine alimentation, bonne hygiène physique et mentale, état d'esprit positif).
- Je respecte l'espace personnel, les besoins et les différences de chacun.
- Je m'abstiens de tout contact physique à caractère violent ou agressif.
- Je m'abstiens de toute forme d'intimidation.
- Je respecte les lieux intérieurs (meubles et matériel scolaire mis à ma disposition) et l'environnement extérieur de l'école.

1. Je m'engage à faire de mon mieux à l'école.

- 1.1 J'arrive en classe à temps.
- 1.2 Je suis prêt à travailler durant les cours avec le matériel nécessaire.
- 1.3 J'effectue le travail demandé.

2. Je m'occupe de ma sécurité personnelle.

- 2.1 Pour ma sécurité et celle des autres, il est défendu :
 - de se tirer et/ou de se bousculer ;
 - de lancer des objets (ciseaux, crayons, balles de neige, pierres, morceaux de bois...) ;
 - d'apporter un objet pouvant être jugé dangereux (canif, allumettes, briquet, pétard, cigarettes...) ;
 - de grimper aux arbres, sur le toit de l'école ou sur tout objet surélevé et jugé dangereux par un membre du personnel (filet et poteaux de soccer, clôture, poubelle) ;
 - d'apporter une planche à roulettes ordinaire ou longue dans l'école, si elle n'est pas dans un sac fermé (genre sport) ;
 - de porter des chaussures à roulettes ;
 - de fumer dans l'école et sur le terrain de l'école ou pendant les activités d'école.
- 2.2 Je range mon vélo, ma trottinette ou mon unicycle à l'extérieur à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable des vols; un cadenas est recommandé.
- 2.3 Je porte un casque de sécurité lorsque j'utilise mon vélo, mon unicycle et ma planche à roulettes.
- 2.4 J'entre et je sors par la porte du couloir à proximité de ma classe.

3. Je m'habille de façon convenable.

- 3.1 Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable (chandail qui couvre tout le ventre et pantalon qui couvre les sous-vêtements ; pas de bretelles spaghetti).
- 3.2 La longueur de la jupe ou du short doit arriver à la mi-cuisse. Dans le cas contraire, l'école fournira des vêtements appropriés pour la journée.
- 3.3 Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés dans notre milieu d'éducation.
- 3.4 J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieur que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique. J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école.
- 3.5 Je ne porte pas de chapeau, tuque, casquette ou de capuchon sur la tête, ni de manteau dans l'école.

4. L'autobus scolaire

- 4.1 Je dois attendre l'autobus ou mon transport devant l'école et laisser l'entrée dégagée. Je ne peux pas attendre l'autobus entre les deux portes de l'école.
- 4.2 Avant que mon autobus arrive, je prends mon rang, sans bousculade, des plus jeunes aux plus vieux.

5. La technologie

- 5.1 Je n'utilise pas un téléphone cellulaire ou d'autres appareils électroniques personnels dans l'école sans la permission d'un adulte.
- 5.2 L'école n'est pas responsable des vols.
- 5.3 Je respecte le mode d'utilisation de l'ordinateur portable ou de la tablette émis par la CSFY.

Autres points : Je ne mâche pas de gomme à l'école.

L'application de ces règlements sera facilitée par le travail de collaboration entre les parents et les membres du personnel de l'école. Ensemble, nous pouvons contribuer au respect du code de vie et au mieux-être de chacun. Les règles et procédures seront enseignées et mises en pratique avec les élèves de façon à pouvoir offrir un milieu d'apprentissage axé sur l'engagement des élèves et leur réussite.

Complétez, découpez et retournez à l'enseignant de votre enfant.

-----✂-----✂-----✂-----

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école et je le respecterai.

Date : _____

Nom et signature de l'élève : _____

Nom et signature de l'élève : _____

Nom et signature d'un parent : _____